



En 2013, aller au bout de l'égalité !

Une loi historique...

Le 23 avril 2013 est un jour historique pour les lesbiennes et les gays en France, quatorzième pays à adopter une loi ouvrant le mariage et l'adoption à tous les couples. Cette loi est le fruit d'une mobilisation de multiples organisations depuis de nombreuses années.

Elle ouvre de nouveaux droits, jusque là réservés aux couples hétérosexuels ou aux célibataires : il est désormais possible pour un couple homosexuel de se marier et d'adopter.

...mais à améliorer.

Cependant, cette loi ne permet pas aux couples de femmes d'accéder à la PMA. Celle-ci, pourtant promesse du candidat socialiste, semble désormais reléguée aux oubliettes. Elle a d'abord été renvoyée à la loi « famille ». Il semble qu'aujourd'hui cela ne soit même plus d'actualité.

Il doit aussi être possible à un couple non marié d'accéder à l'adoption.

Ne pas céder face aux réactionnaires !

Ces reculades se font sous la pression de groupes extrémistes et religieux intégristes qui n'ont pas hésité à exprimer une homophobie décomplexée, portant la lourde responsabilité d'une recrudescence d'actes et d'agressions inacceptables. Ils sont aussi porteurs d'une vision idéologique rétrograde des femmes et de la famille.

Ne nous laissons pas confisquer le printemps !

Même insuffisante, la loi est une grande avancée, pour les personnes LGBT et leurs familles, notamment pour la protection juridique des enfants qui grandissent au sein des familles homoparentales. C'est aussi un progrès pour l'ensemble de la société, qui doit poursuivre son travail pour faire évoluer les mentalités. Ce travail passe aussi par l'école.

La FSU dans les Marches

Elle porte les revendications d'accès de la PMA à toutes les femmes, d'adoption hors-mariage, du statut de co-parent, l'amélioration de la situation des personnes transgenres. En participant aux Marches des Fiertés, la FSU exprime son attachement à l'égalité des droits, à la laïcité, à une société ouverte et émancipatrice.